

CAS TYPE

Une écurie de pension valorisation de chevaux de sport de saut d'obstacles que l'on peut retrouver sur tout le territoire.

Ce système se caractérise par le travail, la sortie en compétition, le commerce de chevaux et le coaching de propriétaires.

**Chiffres clés
de l'exploitation**

- 37 ha
- 2,5 UMO
- 43 équidés dont 71% de chevaux pris en pension
- 2 poulinières
- 25 chevaux au travail
- 10 chevaux au travail/UMO rémunérée

ATOUTS

- Performances du cavalier
- Compétences d'entraînement et de coaching
- Capacité à identifier le potentiel des chevaux
- Réseau de professionnels et d'investisseurs
- Capacité à gérer la carrière des chevaux
- Des infrastructures et du matériel de qualité et fonctionnels
- Des surfaces pour sortir les chevaux au paddock régulièrement

CONTRAINTES

- Des fortes périodes de travail en pleine saison de compétition
- Dépendance de la main d'œuvre salariée
- Déplacements en concours la semaine et le weekend
- Vigilance sanitaire en raison des mouvements d'animaux
- Achats extérieurs de fourrage et de concentré
- Besoin en eau pour l'arrosage des pistes



Cas-type EQ Pension sport
Entreprise équine en France
Campagne 2025

Écurie de pension valorisation de chevaux de sport CSO



L'essentiel

Spécialisé en saut d'obstacles, ce cavalier professionnel très souvent diplômé du BPJEPS et du DEJEPS se consacre à la valorisation des chevaux, à la sortie en compétition et au coaching des cavaliers. Il participe à des épreuves fédérales de niveau 130-140 ainsi qu'à des épreuves de cycle classique (4,5,6 et 7 ans). Cela représente sur l'année une trentaine de concours et 300 épreuves en moyenne sur la saison de mars à novembre. Il sort en concours les chevaux issus de son élevage, quelques chevaux de commerce et les chevaux des propriétaires.

Une trentaine de chevaux est pris en pension dont les 2/3 avec une prestation de travail. Une petite activité d'élevage est présente sur la structure, 10 chevaux en moyenne dont deux poulinières et leurs poulains. Il s'agit souvent de bonnes juments de sport sorties par le cavalier et qu'il a décidé de mettre à l'élevage pour faire naître un cheval de sport. À cela s'ajoutent deux chevaux de commerce que l'exploitant a repéré qu'il a acheté dans l'espoir de les valoriser et de leur faire faire des épreuves de haut niveau pour les revendre. Il peut parfois les acheter en partenariat avec des investisseurs. Grâce à son organisation et la présence de deux autres personnes, l'exploitant parvient à se libérer deux semaines de congés par an (1 semaine en août et 1 semaine en décembre).

I - DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

LE CHEPTEL ÉQUIN

Près de 43 équidés sont présents sur la structure dont 25 sont au travail en moyenne. Sur les 25 chevaux, 20 sont des chevaux pris en pension sur la structure, les autres sont des chevaux issus de l'élevage et 2 chevaux de commerce que le cavalier achète valorise et revend pour faire une plus-value. Le cavalier a une petite activité d'élevage avec 2 poulinières.

Tableau 1

Effectifs moyens d'équins présents sur le site

TYPE D'ÉQUIDÉS	MODE DE DÉTENTION	ACTIVITÉ	EFFECTIF MOYEN*
Juments reproductrices	en propriété	élevage	2
Poulains de l'année	en propriété	élevage	1,1
Poulain un an	en propriété	élevage	1,5
Poulain deux ans	en propriété	élevage	1,5
Trois ans	en propriété	élevage	1,5
4 ans et plus	en propriété au travail	sport loisir commerce	4,5
4 ans et plus	pension travail	sport-loisir	20
4 ans et plus	pension sans travail	sport-loisir	10,5

42,7 équidés au total dont 12,1 en propriété.

Il s'agit d'un effectif moyen de présence sur les 12 mois de l'année.
Par exemple pour les poulains de l'année, nous avons opté pour un taux de productivité numérique (poulains sevrés sur juments saillies) de 75%. Cela signifie qu'une année il y aura 1 poulain sevré sur 2 juments saillies et l'année suivante il y aura 2 poulains sevrés sur 2 juments saillies, soit 1,5 poulains par an. Etant donné que les poulains naissent au mois d'avril dans notre cas, on retire les 3 premiers mois de l'année à leur présence d'où le 1,1 poulains sevrés.
Pour les autres catégories animales à partir de 4 ans, la durée de présence peut aussi être impactée par les ventes et achats de chevaux.

L'ALIMENTATION : COMPLÉMENTATION TOUTE L'ANNÉE POUR LES CHEVAUX AU TRAVAIL

Dans ce système, les chevaux d'élevage sont conduits à part des chevaux de travail. Les juments sont toute l'année à l'extérieur, rentrées seulement en box pour le poulinage. Les poulains de l'année sont rentrés le premier hiver et ensuite ils restent à l'extérieur toute l'année. Ils ont accès à des abris. Les poulains sont complémentés en période hivernale en fourrages et concentrés. Tous les chevaux au travail sont logés en box nourris tous les jours avec 3 repas de concentré, 2 repas de foin et sortis régulièrement au paddock. Entre 3 et 4 chevaux sont pris en pension pré, ils sont toute l'année à l'extérieur et complémentés l'hiver en fourrages et en été si besoin. Tous chevaux confondus, il est distribué en moyenne 929 kg de concentré et 2,8 tMS de foin/cheval. Les besoins en matières premières sont d'environ de 40 t de concentrés, 148 t brutes de foin tenant compte d'une marge de sécurité de 5% et 85 t de paille.

Tableau 2

Grille de rationnement et besoins en fourrages par catégorie animale

ÉLEVAGE	EFFECTIFS MOYENS	CONCENTRÉS (kg brut/tête)	FOIN (kg MS/tête/j pendant 150 j)	TOTAL BESOINS EN CONCENTRÉS (kg brut)	TOTAL BESOINS EN FOURRAGE (tMS)
Jument gestantes* 600 kg	1,5	Au 11 ^{ème} mois 2,3 kg pendant 2 mois	9 kg	207 kg	2 t
Jument non suivie 550 kg	0,5		9 kg		0,7 t
Poulain sevré à un an	1,1	2,8 kg	6 kg	462 kg	1 t
Poulain de 1 à 2 ans	1,5	2,8 kg	7 kg	630 kg	1,6 t
Poulain de 2 à 3 ans	1,5	2,8 kg	9 kg	630 kg	2 t

SPORT LOISIR	EFFECTIFS MOYENS	CONCENTRÉS (kg brut/j sur 365 j)	FOIN (kg MS/tête/j sur 365 j)	TOTAL BESOIN EN CONCENTRÉS (kg brut)	TOTAL BESOINS EN FOURRAGE (tMS)
Chevaux au box	33	3 kg	9 kg	32 025 kg	108 t
Chevaux au pré	3,5		10 kg		5,2 t

Au total :

33 954 kg soit 795 kg/EQ

120 tMS soit 2,8 tMS/EQ

*Taux de productivité numérique de 75%, soit de 1 à 2 poulains par an sur 2 juments saillies.

UNE SURFACE QUI PERMET DE PRODUIRE UNE PARTIE DU FOIN, DE FAIRE PÂTURER LES CHEVAUX D'ÉLEVAGE ET DE SORTIR RÉGULIÈREMENT LES CHEVAUX



L'exploitation dispose de 37 ha dont 2 ha consacrés aux infrastructures. 7 ha sont consacrés à l'élevage, 5 ha sont utilisés pour les paddocks des chevaux et 18 ha sont gardés pour la production de foin.

Après la récolte, ces surfaces sont utilisées pour le pâturage. La production de foin est déléguée à un prestataire. De l'engrais est épandu une année sur deux sur les surfaces.

Tableau 4

Schéma d'utilisation des surfaces sur l'année

J	F	M	A	M	J	JU	A	S	O	N	D
5 ha de paddocks 1 600 m²/cheval/paddock, soit 31,5*1 600 = 5 ha											
2 ha d'hivernage	repos	Surfaces remises à la pâture mais faible rendement							repos	2 ha d'hivernage	
repos	7 ha de pâture pour la partie élevage 5,6 UGB, soit 7,6 EQ							repos			
3 ha pour les 3,5 chevaux en pension pré								repos	21 ha de pâture pour les chevaux d'élevage, les pensions pré et les jeunes chevaux au repos 12,8 chevaux	repos	
18 ha de surfaces fauchées avec 2 coupes une fois en juin et une fois en août											

PRESTATIONS PROPOSÉES PAR L'EXPLOITANT

	TARIF PENSION (€ TTC/MOIS)	EFFECTIF DE CHEVAUX
Pensions travail 4 séances de travail par semaine (montés et longés) et sortis tous les jours au paddock ou au marcheur sauf le dimanche. Le cheval est sorti en compétition en circuit classique ou en épreuves fédérales. Le cheval est logé en box et sortis régulièrement au paddock. Il a 3 repas de concentrés et 2 repas de foin.	650	15 dont 7 chevaux de CCL et 8 chevaux 120-130
Pension hébergement avec coaching/enseignement Le cheval de propriétaire est monté 1 à 2 fois dans la semaine par l'exploitant en fonction des besoins (monte, longe ou marcheur). Le propriétaire bénéficie d'un cours en moyenne individuel ou collectif par semaine. Le cheval est logé en box et sorti régulièrement au paddock. 3 repas de concentrés et 2 de foin.	490	5
Pension sans travail Les chevaux sont au box et sortis régulièrement au paddock sauf le dimanche. Le cheval est logé en box et sortis régulièrement au paddock. Ces chevaux sont montés par leur propriétaire. Il a 3 repas de concentrés et 2 repas de foin.	385	7
Pension sans travail Les chevaux sont hébergés au pré toute l'année. Ils sont conduits en troupeau et ont accès à des abris. Ils sont complémentés en foin pendant la période hivernale et en été si besoin.	230	3,5

GESTION DU TRAVAIL DES CHEVAUX

Exemple de planning de travail des chevaux en période de concours

L'exploitant et le salarié travaillent les chevaux la semaine, ils peuvent tous les deux sortir les chevaux en concours mais c'est plutôt l'exploitant qui sort les chevaux sur les épreuves de plus haut niveau. La saison de concours s'échelonne généralement de mars à novembre pour le circuit fédéral, cette saison est plus courte pour les jeunes chevaux sachant que les finales nationales ont lieu fin août. Les épreuves de cycle classique ont lieu habituellement en semaine les mardi, mercredi alors que les épreuves fédérales sont organisées les weekends. Les sorties en classique sont moins fréquentes qu'en épreuves fédérales. En période de concours, il y a toujours une personne sur place pour gérer les chevaux et l'exploitant part avec l'apprenti en concours.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
4 ans en cycle classique (3)	monté	concours	concours	marcheur	longe	paddock	paddock
5-6 ans en cycle classique (4)	monté	concours	concours	marcheur	longe	monté	paddock
Cheval travail épreuves 130-140 (8)	paddock	monté	marcheur	longe	monté	concours	concours
Cheval de propriétaire avec 1 séance monté et 1 cours collectif (5)	paddock	marcheur	longe	monté	1 cours pour 3	paddock	paddock
Chevaux de commerce et perso (4,5)	marcheur	monté	longe	monté	paddock	concours	concours

Les chevaux peuvent être sortis au paddock en plus des séances de travail (longés, montés, concours).

Exemple de planning de travail des chevaux en période hors concours

Hors saison de concours, les jeunes chevaux sont montés 2 à 3 fois par semaine avec des séances de longe et de marcheur en plus. Le nombre de séances de travail peut varier en fonction de l'âge des chevaux et de leur besoin de valorisation. En dehors de ces séances, les chevaux sont régulièrement sortis au paddock. En hiver, le cavalier peut intervenir occasionnellement lors de stages sur place ou à l'extérieur.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
4 ans en cycle classique (3)	monté	longe	monté	marcheur	paddock	longe	paddock
5 ans en cycle classique (3)	monté	paddock	marcheur	monté	longe	monté	paddock
6 ans en cycle classique (1)	monté	paddock	marcheur	monté	longe	monté	paddock
Cheval travail épreuves 130-140 (8)	marcheur	monté	monté	longe	monté	paddock	paddock
Cheval de propriétaire avec 1 séance monté et 1 cours collectif (5)	paddock	marcheur	monté	longe	1 cours pour 3	paddock	paddock
Cheval de commerce et issu de l'élevage (4,5)	monté	monté	longe	monté	paddock	marcheur	paddock

ZOOM SUR LES DEUX TYPES D'ÉPREUVES

SORTIES EN ÉPREUVES CYCLE CLASSIQUE ET LIBRE

L'objectif de ces épreuves est de former les jeunes chevaux et de les préparer à des épreuves de plus haut niveau.

Il existe 3 types d'épreuves : des épreuves de formation, des épreuves de cycle classique privilégiées par les cavaliers professionnels et les épreuves de cycle libre plutôt pour les cavaliers amateurs. Les épreuves de formation permettant aux cavaliers de faire des premiers parcours en début d'année. Les cavaliers professionnels participent avec leurs chevaux aux épreuves de cycle classique, à la finale régionale et s'ils sont qualifiés, ils peuvent aller jusqu'à la finale nationale des jeunes chevaux qui se déroule tous les ans à Fontainebleau fin août. Les cavaliers gèrent le nombre de parcours en fonction du potentiel des chevaux. En fonction de leur âge, les chevaux ont un nombre de parcours maximum avant le CIR (Concours Interrégional Cycle Classique) 16 parcours pour les 4 ans, 22 parcours pour les 5 ans et 26 parcours pour les 6 ans. La qualification à la finale nationale dépendra des résultats obtenus par le cheval au cours de l'année.

SORTIES EN ÉPREUVES FÉDÉRALES FFE

Ce circuit est accessible à des chevaux plus expérimentés avec des épreuves jusqu'au haut niveau.

Il existe des épreuves de niveau amateur et professionnel. La division Pro s'adresse aux meilleurs cavaliers qui s'inscrivent dans une démarche de haut niveau orientée vers la performance. Cette division conduit à la détection, la préparation et la sélection des équipes de France. Les cavaliers professionnels participent à des épreuves qui leur sont réservées (pro 3, 2 1 et élite). Sur ces épreuves spéciales, de vitesse et les grands prix, les hauteurs des obstacles peuvent varier de 1,20 m à 1,55 m. Très généralement, les chevaux participent à ce type d'épreuves après leur parcours de formation en cycle classique. Ils peuvent bien évidemment commencer avant si le cavalier le choisit. Des championnats de France sont organisés également pour ces cavaliers (Master pro, championnat des 7 ans...).

LA PRÉVENTION SANITAIRE : VERMIFUGATION ET QUARANTAINE

Les équidés sont vaccinés contre la grippe, le tétanos et la rhinopneumonie. Tous les équidés sont vermifugés au printemps et à l'automne et en dehors des coprologies sont réalisées pour identifier le niveau d'infestation des chevaux. Les forts excréteurs sont vermifugés une troisième voire une quatrième fois si besoin. Lorsqu'un nouveau cheval rentre sur la structure, il est isolé 15 jours afin de contrôler son état de santé (prise de température, test gourme et anémie infectieuse).

Ponctuellement, en fonction des besoins de certains chevaux, l'exploitant fait appel à un dentiste et un ostéopathe.

Les chevaux au travail sont ferrés entièrement toutes les 6 semaines par le maréchal. Les chevaux d'élevage sont parés deux à trois fois par an selon les besoins.



INFRASTRUCTURES ET MATÉRIELS NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

INFRASTRUCTURES

- 1 grand manège (30*60 m) avec barn de 35 boxes
- 1 carrière en sable (60*40 m)
- 1 marcheur de 6 places couvert (27 m de diamètre)
- 1 rond de longe (18 m de diamètre)
- 1 parking 500 m²
- 1 fumière non couverte avec murs hauts
- 1 hangar de stockage pour le fourrage 360 m²
- 1 hangar pour le matériel 300 m²
- 1 club house
- 1 sellerie
- Abris extérieurs
- Aménagement électricité
- Clôtures et lices
- Récupérateur d'eau de pluie

MATÉRIEL EXPLOITATION

- 1 télescopique d'occasion
- 1 tracteur avec fourche d'occasion
- 1 herse
- 1 système d'arrosage
- 1 gyroboyeur
- 1 plateau ou remorque d'occasion
- 1 camion poids lourd 7 places
- 1 van 2 places d'occasion
- 1 parc d'obstacles d'occasion
- 1 barre d'échographie
- Matériel Clotures
- Silo à grains
- Abreuvement automatique (20 bacs)
- Râteliers à foin pour les chevaux d'élevage
- Matériel d'entretien : tronçonneuse, débroussailleur, tracteur tondeuse, karcher
- Ordinateur
- 1 véhicule pour tracter

MATÉRIEL DE SELLERIE

- 20 filets
- 4 selles
- 30 tapis
- Matériel de pansage
- 40 licols
- Vêtements de compétition
- Gilets de sécurité
- Bottes en cuir
- Casques
- Éperons
- Tondeuses
- Guêtres et protections de transport

II- RÉSULTATS ÉCONOMIQUES : DE BONS RÉSULTATS ET UNE ACTIVITÉ BIEN DIMENSIONNÉE

Produits	231 658 €
Pensions	163 229 €
Pensions travail	97 293 €
Pension avec coaching	26 220 €
Pension hébergement	30 808 €
Pension pré	8 908 €
Gains des chevaux de compétition	12 250 €
Prestations	5 250 €
Ventes-achats	39 300 €
Ventes chevaux perso	19 350 €
Vente 2 chevaux de commerce	36 750 €
Achat de 2 chevaux de commerce	- 16 800 €
Aides découplées	8 629 €
Produits divers	3 000 €

Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	63 951 €
EBE/UMO exploitant	63 951 €
EBE/PB	28 %
Annuités	44 766 €
Annuités/EBE	70 %
Revenu disponible	19 185 €
Disponible/UMO exploitant	19 185 €

Excédent brut d'exploitation (EBE) =
Produit total – (charges opérationnelles +
charges de structure hors amortissement et FF)
EBE/PB = excédent brut d'exploitation/produit total
Revenu disponible = EBE - annuités

Charges opérationnelles	70 976 €
Frais de concentrés	17 407 €
Achats de fourrage	9 550 €
Frais d'élevage	5 579 €
Frais vétérinaires	5 165 €
Frais de maréchalerie	3 753 €
Achat de litière	7 434 €
Frais de transformation	17 753 €
Frais de commercialisation	3 551 €
Engrais et amendements	784 €
Charges de structure hors amortissement et frais financiers	96 731 €
MSA	7 062 €
Salaires et charges sociales	33 375 €
Fermage	2 584 €
Impôts fonciers	954 €
Entretien du foncier	1 685 €
Travaux tiers	3 019 €
Carburant	5 959 €
Entretien du matériel	6 949 €
Achat du matériel	3 978 €
Entretien des bâtiments	3 964 €
Transport et déplacements	4 438 €
Impôts et taxes	888 €
Assurances	8 876 €
Eau	954 €
Gaz/EDF	3 392 €
Frais de gestion	6 879 €
Fournitures et frais divers	1 775 €

ACTUALISATION 2025 :

Côté produits, d'après les observations de terrain, nous avons appliqué une augmentation de 1% sur le tarif des pensions et de 1% sur les aides. Côté charges nous avons pris en compte les variations de prix observés d'après les données IPAMPA (indices des prix d'achat des moyens de production agricole).

Quelques repères technico-économiques

17 équidés présents/UMO rémunérée

10 équidés au travail/UMO rémunérée

92 663 € de produit total /UMO rémunérée

5 425 € de produit total/équidé présent

1 662 € de charges opérationnelles/équidé présent

2 265 € de charges de structure hors amort et FF/équidé présent

Référentiels et produits 2023 utilisés pour la construction du cas-type

Tableau 7

Référentiel de prix utilisés pour les infrastructures

TYPE D'INFRASTRUCTURE	TARIFS
Manège et Barn	200 €/m ²
Carrière	35 €/ m ²
Hangar de stockage	208 €/m ²
Marcheur (terrassment compris)	35 000 €
Parking	17 €/ m ²
Fumière	170 €/ m ²
Abris de pré	180 €/ m ²
Clôtures et lices	5 €/ m

Tableau 8

Référentiel de tarifs utilisés pour le matériel de sellerie

TYPE D'INFRASTRUCTURE	TARIFS
1 filet	150 €
1 selle	4 000 €
1 tapis	45 €
1 licol	20 €
Vêtements de compétition	1 000 €
1 gilet de sécurité	500 €

Tableau 9

Référentiel de prix utilisés de tarifs utilisés pour le matériel

TYPE DE MATÉRIEL (OCCASION ET NEUF)	TARIFS
1 télescopique	25 000 €
1 tracteur avec benne et fourche d'occasion	23 000 €
1 girobroyeur	1 500 €
1 herse	2 000 €
1 système d'arrosage	5 000 €
1 plateau remorque	5 500 €
1 van 2 places	5 000 €
1 camion 7 places	50 000 €
1 tonne à eau	6 000 €
1 parc d'obstacles	6 000 €
1 barre d'échographie	1 500 €
1 silo à grains	2 000 €
1 râtelier	2 000 €
1 véhicule pour tracter	20 000 €
Matériels d'entretien (tronçonneuse, débroussayeuse...)	2 310 €
Matériels de bureau	2 000 €

Tableau 10

Référentiel de tarifs 2025

TYPE DE PRODUIT	TARIFS € TTC/MOIS
Pension travail box et sorties paddock	656 €
Pension hébergement avec coaching box et sorties paddock	495 €
Pension sans travail box/paddock	405 €
Pension sans travail au pré	232 €

DÉCRYPTAGE

Qu'est-ce qu'un cas-type ?

Les suivis d'exploitations équine, réalisés dans le cadre des réseaux d'élevage Inosys, permettent d'élaborer des références dont l'une des formalisations est appelée « cas-type ». Le cas-type décrit le fonctionnement technico-économique d'un système d'exploitation cohérent et optimisé, viable et vivable, en fonction des objectifs poursuivis dans un contexte défini (localisation, conditions pédoclimatiques, conjoncture économique). Le système modélisé dans le cas-type correspond à des choix techniques et à un assemblage optimisé de pratiques cohérentes mises en œuvre au niveau des animaux, des activités, des surfaces, des investissements. Il présente donc le résultat économique qu'un système correctement géré peut espérer atteindre en phase de croisière et en année normale (troupeau en activité constante). Ainsi, les performances décrites sont favorables et souvent supérieures à la moyenne et les références qui le composent peuvent être considérées comme des objectifs à atteindre et atteignables par tous les exploitants.

Comment est construit un cas-type ?

La construction de cas-type peut s'effectuer lorsque des exploitations ont été suivies pendant plusieurs années. Elle débute par le regroupement typologique des exploitations en fonction de critères (nombre et types de clients, effectifs d'équidés, main-d'œuvre...). Au sein de chaque groupe, les enregistrements et les observations réalisés en fermes sont analysés et synthétisés, en s'appuyant sur l'expertise des conseillers et des résultats observés par ailleurs (avis d'experts). Un cas-type n'est ni la moyenne des résultats observés au sein d'un groupe, ni le résultat de la meilleure exploitation. Il présente les résultats techniques et économiques que l'on peut espérer du bon fonctionnement optimisé de l'ensemble et non un résultat moyen. Les cas-types sont actualisés tous les ans sur leur volet Economie.

À quoi servent les cas-types ?

Les cas-types permettent de décrire la diversité des systèmes au sein d'une même filière. Ils fournissent des repères techniques, économiques aux conseillers, aux éleveurs, afin de mieux raisonner les projets d'installation. Ils peuvent aussi servir de support à des études prospectives ou des travaux pédagogiques.

Ce dossier cas-type a été élaboré par l'équipe du Réseau Équin.

Coordination nationale :

- BOYER-LAFAURIE Sophie - Institut de l'Élevage - Tél. : 06 62 17 77 44 - Mail : sophie.boyer-lafaurie@idele.fr
- MATHIEU Guillaume - Institut de l'Élevage - Tél. : 06 12 06 68 56 - Mail : guillaume.mathieu@idele.fr

Avec la collaboration des ingénieurs en charge du suivi des exploitations :

- BOUSSANGE Bernard - CA Corrèze - Tél. : 07 63 45 23 44 - Mail : bernard.boussange@correze.chambagri.fr
- GUERINEAU Camille - CA Saône et Loire - Tél. : 06.47.52.36.31 - Mail : camille.guerineau@sl.chambagri.fr
- DAMIENS Jérôme - Filière Cheval Sud - Tél. : 04 92 97 46 83 - Mail : contact@filierechevalsud.fr
- RIVIÈRE Emilie - CA Grand est - Tél. : 06 01 21 36 65 - Mail : emilie.riviere@grandest.chambagri.fr
- PAYEN Louise - CC Hauts de France - Tél. : 06 81 58 25 52 - Mail : lpayen@chevaux-hauts-de-france.com
- VEYSSET Anne-Laure - CA Charente - Tél. : 06 25 64 54 55 - Mail : anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr
- VIVANT Marthe - CA Loir et Cher - Tél. : 06 76 38 27 37 - Mail : marthe.vivant@loir-et-cher.chambagri.fr

Et avec la collaboration d'experts :

- DOLIGEZ Pauline (Institut Français du Cheval et de l'Équitation)
- COUTANT Stéphane (Conseiller bâtiments Chambre d'agriculture Pays de la Loire)
- AUFILS Valérie (Vétérinaire Pompadour)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mars 2026 - Réf. : 00 26 602 011

Conception et réalisation : Beta Pictoris - Mise en page : Katia Brulat (Idele)

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage, des Conseils des Chevaux, de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Fonds Eperon, du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

Fonds Éperon



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Liberté
Égalité
Fraternité

Confédération Nationale de l'Élevage

